

## BORDEAUX METROPOLE

-----  
EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE  
-----

**Séance du 26 juin 2015  
(convocation du 19 juin 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOUE Marie-Hélène.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 10  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DELLU Arnaud  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène  
Mme CHABBAT Chantal à M. BONNIN Jean-Jacques

Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. FRAILE MARTIN Philippe  
Mme JARDINE Martine à Mme BOST Christine  
M. LAMAISON Serge à Mme KISS Andréa  
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à M. FLORIAN Nicolas  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h  
Mme THIEBAULT Gladys à M. RAUTUREAU Benoit

### **EXCUSE :**

M. COLOMBIER Jacques  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Gestion et exploitation des parcs de stationnement  
Présentation des rapports annuels relatifs aux DSP de stationnement  
BP3000 et Central parcs,  
pour l'activité de l'exercice 2014**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exploitation de certains parcs de stationnement de la Métropole est assurée, au 31 décembre 2014, par convention de délégation de service public.

Toutefois, le degré d'implication des deux exploitants URBIS PARK et CENTRAL PARCS est variable au regard des contrats liant la Communauté urbaine de Bordeaux à ces deux prestataires.

## **I. Délégataires**

### **I.1 - Central parcs (Vinci park)**

Ce contrat est de type concessif. Il a pris effet le 17 février 1989, pour une durée de 35 années : il prendra donc fin le 9 février 2026. Il a fait l'objet de sept avenants.

Ce contrat prévoyait la réalisation et l'exploitation du parc situé Place Camille Jullian. La Société Vinci Park, en assure l'exploitation pour le compte du délégataire, Central Parcs.

### **I.2 - BP3000 (Urbis park)**

De type également concessif, ce contrat a été signé le 26 juin 2000, pour une durée de 41,5 années, et arrivera à échéance le 31 décembre 2042. Deux avenants sont venus modifier ce contrat.

Les modalités initiales prévoyaient la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, Place des Salinières et Place André Meunier dit « Mureine », ainsi que la rénovation du parc existant au préalable Place Tourny. Le dernier parc, "André Meunier", est entré en service au 15 novembre 2012.

## II. Caractéristiques des parcs

Nom du parc	DSP	Niveaux	Places VL	Dont PMR	Dont électrique	Motos	Vélos
Bourse	<b>BP3000</b>	6	693	14	2	24	30
Jaurès	<b>BP3000</b>	7	968	18	2	30	20
Tourny	<b>BP3000</b>	2	957	20	2	11	15
André Meunier	<b>BP3000</b>	4	330	7	9	20	30
Salinières	<b>BP3000</b>	5	407	8	1	16	62
Camille Julian	<b>Central Parcs</b>	4	338	7	0	0	0

Les parcs de stationnement en délégation de service public totalisent :

- 6 parcs sur 26 parcs communautaires (dont 20 parcs gérés par PARCUB) ;
- 3 693 places sur 12 300 places au total, ce qui représentent 30 % du patrimoine total (dont 8 600 gérées par PARCUB).

## III. Principaux résultats

- **Fréquentation horaire**

Nom du parc	Entrées horaires DSP Tout 2014	Rappel fréquentation horaire 2013	Total fréquentation horaire En 2014	Variation 2014 par rapport à 2013
Bourse - Jaurès	BP3000	557 708	594 493	+6,6%
Tourny	BP3000	576 651	569 411	-1,3%
André Meunier	BP3000	9 935	15 319	+54,2%
Salinières	BP3000	40 006	63 310	+58,3%
<b>Tous parcs</b>	<b>BP3000</b>	<b>1 184 300</b>	<b>1 242 533</b>	<b>+4,9%</b>
Camille Julian	Central Parcs	143354	131648	-8,2%

En 2014, avec près de 132 000 entrées, Central Parcs a vu son activité horaire baisser de 8,2 %, pour la deuxième année consécutive après une baisse de 11,8 % en 2013. Cette baisse s'explique par le fait qu'il n'y ait qu'un seul accès à ce parking et également une présence de marginaux qui perturbaient le fonctionnement commercial.

Pour BP 3000, avec 1 242 533 entrées, l'activité est en progrès de 4,9 % après une année 2013 à +3,6 %. Ces chiffres s'expliquent par les bons résultats sur la période estivale et la fréquentation touristique des parcs Bourse/Jaurès qui dépassent pour la première fois Tourny. Ce dernier voit son activité légèrement baisser alors que les parcs Salinières et Meunier bénéficient d'une hausse marquée (reprise après l'incendie sur Salinières et « montée en charge » de Meunier).

- **Fréquentation abonnés**

Nom du parc	Abonnés DSP tout 2014	Rappel nombre moyen d'abonnés 2013	Nombre moyen d'abonnés, en 2014	Variation 2014 par rapport à 2013	dont résidents 24/24h,	et dont non-résidents 24/24h,
Bourse - Jaurès	BP3000	1 233	1 235	+0,2%	808	427
Tourny	BP3000	736	773	+5,0%	212	561
André Meunier	BP3000	91	103	+13,2%	96	7
Salinières	BP3000	287	314	+9,4%	306	8
Tous parcs	<b>BP3000</b>	<b>2 347</b>	<b>2 425</b>	<b>+3,3%</b>	<b>1 422</b>	<b>1 003</b>
Camille Julian	<b>Central Parcs</b>	197	184	-7%	73	106

En 2014, Central Parcs a connu, comme pour l'activité horaire, un recul des abonnés de 7 %. Ce parking possède toutefois une activité essentiellement horaire du fait de sa position en cœur de quartier commerçant.

Pour BP 3000, la hausse du nombre d'abonnés s'établit à +3,3 % avec une différenciation entre les abonnés résidents qui continuent à progresser (+ 9%) et les non résidents qui baissent de 3 %. Les plus fortes reprises sont constatées sur les parcs Salinières (rattrapage suite à l'incendie de 2013, +13 %) et Meunier (montée en charge depuis l'ouverture fin 2012, +9 %).

- **Résultats financiers**

Pour BP 3000, 2014 se conclut avec une hausse de 5,2 % des recettes tarifaires qui atteignent 9,5 millions d'euros. Cette tendance est liée à deux aspects, d'une part de fortes fréquentations, estivales et à l'automne du fait d'événements festifs, et d'autre part, une hausse des tarifs de 1,6 % en moyenne qui a été appliquée au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Pour Central Parcs, les recettes tarifaires atteignent 1,037 millions d'euros en 2014 soit une baisse de plus de 6 %. Cette réduction est à mettre en lien avec la baisse de

fréquentation qui n'a pas été compensée par l'évolution des tarifs de près de 2 % en moyenne qui a été appliquée en janvier 2014.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**CONSIDERANT** la communication par les délégataires des rapports annuels pour l'année 2014,

**DECIDE**

**Article unique** : de prendre acte des termes des rapports annuels pour l'année 2014 présentés par les délégataires, joints à la présente.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 JUILLET 2015  
  
PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2015

M. CHRISTOPHE DUPRAT